



**PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX ENTREPRISES SITUÉES
DANS UN SECTEUR DANS LEQUEL SONT RÉALISÉS DES TRAVAUX
D'INFRASTRUCTURE MAJEURS AINSI QU'À CERTAINS ORGANISMES
HABILITÉS À FAIRE LA PROMOTION DES ARTÈRES COMMERCIALES
DANS LE CONTEXTE DU PROJET TRAMCITÉ**

LISTE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES ADMISSIBLES

Sont admissibles au présent programme les activités commerciales suivantes au sens du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN, 2017) :

441 – Concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles

- Vendre au détail des véhicules automobiles, avec les services qui s'y rattachent, ainsi que des pièces et des accessoires pour véhicules automobiles.

442 – Magasins de meubles et d'accessoires de maison

- Vendre au détail des meubles et des accessoires de maison neufs. Ces établissements vendent habituellement à partir de salles d'exposition, et beaucoup offrent en complément des services de décoration intérieure.

443 – Magasins d'appareils électroniques et ménagers

- Vendre au détail des appareils ménagers, du matériel audio et vidéo, des enregistrements vidéo et audio, des appareils photographiques, des ordinateurs et d'autres articles comparables.

444 – Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage

- Vendre au détail une gamme spécialisée ou générale de matériaux de construction et de rénovation, de matériel et de fournitures de jardinage, de matériel motorisé pour l'extérieur, de plants et de produits de jardinage.

445 – Magasins d'alimentation

- Vendre au détail une gamme générale ou spécialisée de produits alimentaires ou de boissons.

446 – Magasins de produits de santé et de soins personnels

- Vendre au détail des produits de santé et de soins personnels. Les pharmacies et les magasins qui vendent des cosmétiques, des produits de beauté, de la parfumerie, de l'optique, des suppléments alimentaires (aliments de santé) et des appareils de santé sont inclus.

447 – Stations-service

- Vendre au détail du carburant pour les moteurs, et qui peuvent être exploités conjointement avec un dépanneur, un atelier de réparation automobile, un restaurant ou un autre commerce.

448 – Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires

- Vendre au détail des vêtements et des accessoires vestimentaires.

451 – Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres

- Vendre au détail articles de sport, jeux et jouets, articles de couture, tissus, patrons, fil et autres accessoires pour les travaux de couture, instruments de musique, et livres et autres articles de lecture.

452 – Magasins de marchandises diverses

- Vendre au détail une gamme générale de marchandises qui peuvent comprendre des articles d'épicerie.

453 – Magasins de détail divers

- Vendre au détail une gamme spécialisée de marchandises dans d'autres types de magasins spécialisés. Les fleuristes, magasins de fournitures de bureau, de papeterie, de cadeaux, d'articles de fantaisie et de souvenirs, les magasins vendant des marchandises d'occasion, les animaleries et magasins de fournitures pour animaux de maison, les marchands d'œuvres d'art et les marchands de maisons préfabriquées (mobiles) sont inclus.

45392 – Marchands d'œuvres d'art

- Vendre au détail des oeuvres d'art originales ou en édition limitée.

51213 – Présentation de films et de vidéos

- Présenter des de films. Sont aussi compris les établissements dont l'activité principale est la prestation, à l'occasion, de services de présentation de films tels que les services offerts dans le cadre de festivals du film.

531130 – Mini-entrepôts libre-service

- Établissements dont l'activité principale consiste à louer ou à donner à bail de l'espace de rangement libre-service. Ces établissements mettent des endroits sûrs (pièces, compartiments, coffres, conteneurs ou espaces extérieurs) à la disposition de leurs clients, où ceux-ci peuvent stocker des biens et les retirer.

5321 – Location et location à bail de matériel automobile

- Louer ou à donner à bail des véhicules, comme des automobiles, des minibus, des camions, des tracteurs routiers, des autobus, des semi-remorques, des remorques utilitaires et des véhicules récréatifs (VR), sans chauffeur. Ces établissements sont généralement apparentés à des commerces de détail; certains ne louent que pour de courtes durées, d'autres uniquement pour de longues durées, et certains offrent les deux types de service.

5322 – Location de biens de consommation

- Louer ou à donner à bail des biens à usage personnel ou domestique. Ces établissements louent généralement pour de courtes durées. Ils sont souvent assimilés à des commerces de détail ou fonctionnent à partir d'un magasin.

5323 – Centre de location d'articles divers

- Louer tout un éventail de matériel domestique, commercial et industriel. Ces établissements fonctionnent habituellement à partir de locaux bien situés dans lesquels ils tiennent des stocks de marchandises et de matériel qu'ils louent pour de courtes durées. On y trouve souvent, entre autres, de l'outillage et du matériel pour les entrepreneurs et constructeurs, du matériel de bricolage, du matériel de jardinage, du matériel et des fournitures pour les déménagements ainsi que du matériel et des fournitures pour les réceptions et les banquets.

5324 – Location et location à bail de machines et matériel d'usage commercial et industriel

- Louer ou à donner à bail des machines et du matériel d'usage commercial et industriel, sans les opérateurs. Les établissements de ce groupe fournissent habituellement à leurs clients les biens d'équipement ou de production dont ils ont besoin dans leurs entreprises.

54141 – Services de design d'intérieur

- Planifier, concevoir et administrer des projets d'organisation de l'espace intérieur pour répondre aux exigences matérielles et esthétiques des gens en tenant compte du code du bâtiment, des règlements relatifs à la santé et à la sécurité, de l'achalandage et des plans d'étage, des exigences mécaniques et électriques, du matériel d'agencement et des meubles.

54192 – Services photographiques

- Fournir des services photographiques, c'est-à-dire à prendre des photos, à tourner des vidéos et à obtenir des images par des procédés informatiques, y compris à enregistrer des événements spéciaux sur bande-vidéo. Ces établissements peuvent se spécialiser dans un domaine particulier de la photographie tel que la photographie aérienne, la photographie commerciale et industrielle, le portrait et la photographie d'événements spéciaux.

5615 – Services de préparation de voyages et de réservation

- Offrir des services de préparation de voyages et de réservation. Parmi les établissements de ce groupe, notons les agences de voyage; les voyagistes et les forfaitistes; les bureaux des congrès et des visiteurs; les billetteries des compagnies aériennes, des compagnies d'autobus, des compagnies de chemins de fer et des compagnies maritimes; les billetteries d'établissements sportifs et de théâtres; les bureaux de réservation d'avion, d'hôtel et de restaurant.

611 – Services d'enseignement offrant des cours payants grand public se déroulant totalement ou partiellement sur place

- Offrir un enseignement et une formation dans une grande diversité de matières. Cet enseignement et cette formation sont dispensés dans des établissements spécialisés, comme des écoles, des collèges, des universités et des centres de formation.

7111 – Compagnies d'art d'interprétation

- Produire des spectacles faisant intervenir acteurs, chanteurs, danseurs, formations musicales et musiciens, et autres artistes de la scène. Parmi les établissements de ce groupe, notons les compagnies théâtrales, les compagnies de danse, les formations musicales et les musiciens, les cirques et les organisateurs de spectacles sur glace. Ces établissements doivent faire de la diffusion artistique sur place.

7112 – Sports-spectacles

- Ce groupe comprend les clubs de sports professionnels, semi-professionnels ou amateurs dont l'activité principale consiste à présenter des événements sportifs devant un public.

71131 – Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires avec installations

- Exploiter des installations à vocation artistique, sportive ou mixte; à assurer l'organisation et la promotion de productions artistiques, d'événements sportifs et d'événements semblables, comme les festivals tenus dans ces installations. Ces établissements peuvent aussi louer leurs installations à d'autres promoteurs.

712 – Établissements du patrimoine, accueillant du public

- Préserver et exposer des objets, des lieux et des curiosités naturelles d'intérêt historique, culturel ou éducatif. Ces établissements doivent être accessibles au public sur une base régulière.

7131 – Parcs d'attractions et salles de jeux électroniques

- Exploiter des parcs d'attractions et des salles de jeux électroniques.

71394 – Centres de sport récréatifs et de conditionnement physique

- Exploiter des centres de culture physique et des installations semblables dont on se sert pour faire de l'exercice, pour se mettre en forme ou pour pratiquer des sports récréatifs, comme la natation, le patin ou les sports de raquette.

71395 – Salles de quilles

- Exploiter des salles de quilles. Ces établissements servent souvent des repas et des boissons.

713999 – Toutes les autres industries du divertissement et du loisir

- Établissements qui ne figurent dans aucune autre classe canadienne et dont l'activité principale consiste à exploiter des installations et des services de loisirs et de divertissement.

7211 – Hébergement des voyageurs (sauf la location de logements à court terme, à partir du premier janvier 2026)

- Fournir de l'hébergement de courte durée dans divers types d'installations comme les hôtels, les auberges routières, les centres de villégiature, les motels, les hôtels-casinos, les gîtes touristiques, et les chalets et cabines sans service. Ces établissements peuvent offrir des services de restauration, des services récréatifs, des salles de conférence et des services de congrès, des services de blanchisserie, des stationnements et d'autres services.

722 – Services de restauration et débits de boissons

- Préparer des repas, des repas légers et des boissons commandés par les clients pour consommation immédiate sur place ou à l'extérieur de l'établissement. Ce sous-secteur ne couvre pas les activités de restauration menées dans divers établissements comme les hôtels, les associations de citoyens et les associations sociales, les parcs d'attractions et de loisirs, et les salles de spectacles.

8111 – Réparation et entretien de véhicules automobiles

- Réparer et entretenir des véhicules automobiles tels que les voitures, les camions, les camionnettes et les remorques commerciales.

8112 – Réparation et entretien de matériel électronique et de matériel de précision

- Réparer et entretenir du matériel électronique et des instruments de précision.

8113 – Réparation et entretien de machines et de matériel d'usage commercial et industriel (sauf les véhicules automobiles et le matériel électronique)

- Réparer et entretenir des machines et du matériel à usage commercial et industriel (à l'exception du matériel automobile et électronique).

8114 – Réparation et entretien d'articles personnels et ménagers

- Réparer et entretenir des articles personnels et ménagers tels que du matériel de maison et de jardin, des appareils ménagers, des meubles, des chaussures et des articles en cuir, des vêtements, des montres, des bijoux, des instruments de musique, des bicyclettes et des bateaux de plaisance.

8121 – Services de soins personnels

- Fournir des services de soins personnels tels que les services de coiffure et d'esthétique, de remplacement capillaire et de traitement du cuir chevelu, de massage, de conseil en diététique et de perçage des oreilles.

8123 – Services de nettoyage à sec et de blanchissage

- Mettre à la disposition du public des installations de blanchissage et de nettoyage à sec libre-service; à fournir des services de nettoyage à sec et de blanchissage; à nettoyer et louer des uniformes, du linge de maison et d'autres articles en tissu; à fournir d'autres services de blanchissage.

81291 – Soins pour animaux de maison (sauf vétérinaires)

- Fournir des services de toilettage, de garde et de dressage pour les animaux de compagnie.

81292 - Services de développement et de tirage de photos

- Développer des photographies et à faire des diapositives, des épreuves et des agrandissements.

812930 – Stationnements et garages

- Exploiter des parcs et garages de stationnement. Ces établissements fournissent des services de stationnement temporaire pour les véhicules automobiles, généralement sur une base horaire, journalière ou mensuelle.

8515141 – Services de tatouage, services de bronzage et autres services de modification corporelle

- Fournir des services non médicaux qui modifient l'apparence du corps.